

FORMATION ATEX 0		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ REQUIS
A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable : - D'évoluer et d'intervenir en zone ATEX en respectant les règles de sécurité	Personnel ayant à intervenir dans une zone ATEX (peintre, échafaudier, monteur, ...) sans intervenir sur matériel soumis à la réglementation ATEX.	Compréhension de la langue française.
NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 15 personnes maximum.		
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION		
1. Le risque d'explosion - Définitions : ATEX ; Explosion. - Mécanisme de l'incendie, de l'explosion, définitions, les typologies des explosions... - Les activités concernées par l'ATEX. - Les caractéristiques des substances inflammables. 2. La législation concernant les travaux en zone ATEX - Les directives ATEX (directive constructeur et exploitant). - Le classement en zone ATEX. - Les mesures techniques de protections (installation, matériel, outillage...). - Les mesures organisationnelles (signalisation, formation, autorisation, permis de feu...). - Les appareils ATEX. 3. La prévention - Les matériels utilisés. - Les interdictions. - Attitudes et comportement. - Conduite à tenir en cas d'incident, d'accident, de déclenchement d'une alarme.		
DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
4 heures	- En centre. - En entreprise.	Questionnaire à choix multiples.
PÉDAGOGIE		
La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Présentation sur diaporama Power Point, de vidéo, d'expériences... Pour les stages en entreprise, prévoir une salle de formation : tableau blanc, écran...		
VALIDATION DES ACQUIS		
À l'issue du stage, une attestation de stage sera délivrée par U.C.F.E.		

RECYCLAGE CONSEILLÉ TOUS LES 3 ANS